



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) GOP 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC D'ARTHABASKA

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 12 août 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Péguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2024-08-281 / AMÉNAGEMENT DU TERRE-PLEIN PRÈS DE LA ROUTE 161**

Sur la proposition de la conseillère Joséane Turgeon et appuyée par la conseillère Nadia Hébert et résolu:

- **D'ACCEPTER** la proposition d'offre de services de VERT TIGE Aménagement Inc pour l'aménagement du Terre-Plein près de la route 161 afin d'éliminer les ilots de chaieurs et réduire la tonte de gazon;
- **D'AUTORISER** le paiement du montant du contrat d'un montant net de 14,670.81\$ en 3 versements soit 4,890.27\$

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **15 août 2024**.


Karl Péguy Saint-Fort
Directeur-général et greffier-trésorier